

**Année 2025**

**Séance du 02 avril 2025**

**N° 36**

**Objet : Modification des tarifs  
du Musée Promenade**

## **DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq et le deux du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-sept du mois de mars 2025, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Est nommé secrétaire de séance : Bruno ACCIAI**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit (jusqu'au rapport n° 38), DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 24), HONNORAT Michèle (jusqu'au rapport n° 38), JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien (jusqu'au rapport n° 04), MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude (jusqu'au rapport n° 36), PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert (jusqu'au rapport n° 24), SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU-HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques (jusqu'au rapport n°24)  
BARDIN Chantal a donné pouvoir à DENEUVE Jérôme  
COMTE Jean-Paul a donné pouvoir à DELAMARE Isabelle

**Etaient représentés :**

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale  
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas  
BOGOSSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à SEVENIER Jean  
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
ISOARD Christian a donné pouvoir à CAZERES Benoit  
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert (jusqu'au rapport n° 24)  
MOULARD Damien a donné pouvoir à KUHN Francis (à partir du rapport n°05)  
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Etaient excusés :**

BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, CHALVET Gilles, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, LAQUET Laura, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

-----  
**Le quorum est atteint.**

**Monsieur TEYSSIER Bernard, rapporteur, expose ce qui suit :**

Vu la délibération n°5 du 12 avril 2017 approuvant la reprise des tarifs des régies de recettes de la boutique et des entrées du Musée-Promenade,

Vu les délibérations n°36 du 5 avril 2018, n° 23 du 10 avril 2019, n°26 du 21 avril 2021, n° 21 du 15 juin 2022, n°31 du 10 avril 2024, n°22 du 26 juin 2024 approuvant les modifications des tarifs de la régie de recettes des entrées du Musée-Promenade,

Dans le cadre de la compétence « Gestion des équipements du géotourisme en lien avec la promotion touristique », Provence Alpes Agglomération assure la gestion de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, ceci dans le cadre d'une Entente Intercommunale avec la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

L'UNESCO Géoparc de Haute-Provence a développé en partenariat avec les offices de tourisme de son territoire plusieurs offres et produits de découverte touristique.

Depuis 2020, des « Géotours » sont organisés en saison estivale pour proposer des visites guidées autour des cinq routes de découverte thématiques qui sillonnent l'ensemble du territoire du Géoparc. Grâce à l'acquisition d'un minibus, une nouvelle solution de transport sera mise en place en 2025 pour améliorer l'expérience de visite et réduire l'empreinte carbone des Géotours. Il est proposé au regard de ce nouveau service d'augmenter le tarif des Géotours de 7 € à 10 € par personne, en conservant la gratuité pour les moins de 14 ans.

Par ailleurs, le Géoparc a élaboré en 2023 en partenariat avec l'office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains une proposition de « Géoséjours » qui sont commercialisés à l'année par ce dernier. Un animateur du Géoparc assure une visite guidée de la dalle aux ammonites, du Musée-Promenade ainsi qu'une lecture de paysages sur les hauteurs de Digne-les-Bains dans le cadre de ces Géoséjour. En accord avec l'office de tourisme, il est proposé de revaloriser à hauteur de 50 € le tarif forfaitaire qui a avait été initialement fixé à 30 € pour expérimenter ce nouveau produit au moment de son lancement.

Pour compléter cette offre, une nouvelle formule de découverte en mode randonnée sera proposée en 2025. Dix « Géorandos » permettront d'accéder à des sites naturels emblématiques du territoire en bénéficiant de l'encadrement professionnel d'accompagnateurs en montagne géopartenaires. Il est proposé de fixer le tarifs de ces « Géorandos » à 10 € par personne, avec une gratuité pour les moins de 14 ans.

Il convient en conséquence d'actualiser la grille tarifaire de la régie de recettes figurant en annexe à la présente délibération.

Il est proposé :

- De fixer à 50 € le tarif proposé aux organismes bénéficiaires d'une autorisation de commercialisation pour une prestation comprenant une visite guidée de la Dalle aux Ammonites, du Musée-Promenade et une lecture de paysages sur les hauteurs de Digne-les-Bains.
- De rajouter un nouveau tarif pour les Géorandos à 10 € par personne et la gratuité pour les moins de 14 ans.
- De fixer à 10 € par personne le tarif pour les Géotours et la gratuité pour les moins de 14 ans.
- D'approuver la modification en conséquence des tarifs de la régie de recettes des entrées du Musée-Promenade ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à l'application de cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION  
 Après en avoir délibéré et procédé au vote  
 Approuve les propositions présentées  
 A l'unanimité  
 Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Bruno ACCIAI

PUBLIE LE :

11 AVR. 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20250402-36\_02042025